

Le théâtre est un genre littéraire particulier. Il est caractérisé par une **double communication** (le théâtre est à la fois un texte lu, mais aussi un art représenté sur scène et qui est vu par un spectateur)

Définition : du grec « théômai » (« regarder »), le théâtre est avant tout un spectacle dans lequel des acteurs donnent vie aux personnages et agissent devant un public. Un texte de théâtre se présente en actes, découpés en scène, composés de dialogues et de didascalies qui apportent des informations en vue de la mise en scène.

I. Le langage théâtral

-**La didascalie** : indication scénique qui donne les informations nécessaires pour le lecteur : elles permettent de connaître le nom des personnages, les divisions en actes et en scènes, les précisions spatio-temporelles, les gestes et toutes les indications de mise en scène données par l'auteur.

-**La réplique** : réponse d'un personnage à un autre.

-**La tirade** : c'est une longue réplique qui a pour but de convaincre, de persuader, d'expliquer ou d'avouer.

-**L'aparté** : un personnage prononce des propos, en présence d'autres personnages, que seul le public entend, ce qui provoque un effet comique.

-**Le monologue** : une longue tirade dite par un personnage qui s'adresse à lui-même, seul sur scène. Il permet au personnage de faire le point sur sa situation, sur la difficulté qu'il éprouve pour communiquer ou pour exprimer des hésitations quant à une décision qu'il doit prendre.

-**Le quiproquo** : incompréhension, malentendu qui survient dans un échange de paroles. Chaque personnage interprète mal ce que dit l'autre.

-**La stichomythie** : répliques courtes qui peuvent parfois être violentes et qui forment un échange rapide, rythmé.

-**Le « coup de théâtre »** : péripétie inattendue qui constitue un renversement de situation ; cela crée un effet de surprise dans le public.

-**« deus ex machina »** : expression latine qui désigne un événement dont l'intervention peu vraisemblable résout comme par miracle les problèmes que rencontre le personnage.

-**Dramaturge** : auteur de pièces de théâtre.

-**Théâtre dans le théâtre** : lorsque dans une pièce, les personnages se mettent à jouer la comédie, à interpréter un autre rôle.

II. La structure d'une pièce de théâtre

1) La scène d'exposition

La scène d'exposition occupe le plus souvent la (ou les) premières scène(s).

Elle a pour rôle de donner toutes les informations nécessaires à la compréhension de la situation : **les lieux, l'époque, les personnages, leur classe sociale, l'intrigue.**

2) Le nœud dramatique

C'est le moment où les obstacles apparaissent. Il permet d'enchaîner les péripéties et les coups de théâtre, ainsi que des retournements de situation.

3) L'intrigue

Elle regroupe toutes les péripéties qui font progresser l'action ou la ralentissent.

4) Le dénouement

Il occupe la plupart du temps les dernières scènes. **Il permet de résoudre le nœud dramatique et marque la fin de l'action.**

III. La mise en scène

La mise en scène est constituée de différents éléments : l'interprétation du texte, le jeu des comédiens, les costumes, l'exploitation de la scène, les lumières, le décor...

1) L'interprétation du texte

Le metteur en scène, comme tout lecteur, a sa propre vision de la pièce (perception des personnages, de leur psychologie...). Sa compréhension de la pièce conditionne la façon dont il va construire sa mise en scène.

2) Le jeu des comédiens

A partir des indications données par l'auteur dans les didascalies, le metteur en scène doit représenter leur jeu. Le metteur en scène décide du déplacement des personnages sur scène, de leur gestuelle, des émotions qu'ils vont traduire (tristesse, émotion, peur, folie...).

3) Les costumes :

Ils ont une importance primordiale au même titre que le décor. Ils ont pour fonction d'informer le spectateur sur : l'époque, le milieu social, le caractère des personnages.

4) Le décor & les lumières :

De même que les costumes, le décor et le jeu des lumières jouent un rôle important pour situer l'action de l'histoire de la pièce d'un point de vue historique et social.

IV. L'évolution du genre théâtral

A) Le théâtre antique

Dans l'Antiquité, le théâtre s'apparente à un rite religieux en hommage à Dionysos, dieu de l'ivresse. Il a aussi une dimension politique : en Grèce, les

représentations sont organisées par les magistrats. A Rome, elles sont organisées par les hommes politiques ; elles sont aussi financées par de riches citoyens. Les thèmes traités sont empruntés à l'actualité de façon à ce que le théâtre soit aussi **un outil pédagogique pour le peuple**. En Grèce, les pauvres perçoivent même une rémunération s'ils assistent au spectacle.

Dramaturges antiques : Sophocle, Euripide (Grecs) ; Plaute, Sénèque le Jeune (Romains).

B) Le théâtre du Moyen-âge et du XVI^os

Le théâtre du M-A est également lié au culte religieux. La représentation se faisait en latin, le plus souvent dans des églises et les religieux faisaient la plupart du temps office d'acteurs.

Les « mystères » sont des pièces d'inspiration religieuse, qui peuvent se poursuivre jusqu'à 4 jours. Les textes sont composés en vers que jouent parfois plus de deux cents acteurs.

Les « farces » sont des pièces profanes (non religieuses) qui apparaissent au XIII^os. Ce sont des pièces écrites pour faire rire le public des villes. Elles mettent en scène des personnages de la vie quotidienne : bourgeois, marchands, maris cocus, femmes aux mœurs légères. Elles critiquent les mœurs de l'époque.

Au XVI^os, le théâtre est marqué par les débuts de la tragédie française avec Jodelle. Le **théâtre commence à s'inspirer de la commedia dell'arte**, le théâtre italien né à Bergame au XVI^os. Il s'agit d'un théâtre où l'improvisation prend une grande place (personnages : Arlequin, Polichinelle, Pantalon...)

C) Le théâtre du XVII^os

Le XVII^os est le **siècle du théâtre**.

- **Le théâtre baroque** : apparaît à la première moitié du XVII^os. Ce dernier remet en cause la distinction entre comédie et tragédie et offre le plus souvent une intrigue particulière ponctuée de multiples péripéties exprimées au moyen de nombreux registres.

Les auteurs baroques refusent le langage soutenu : les dialogues deviennent de plus en plus libres et brutaux. Les scènes sont particulièrement meurtrières et sanglantes. L'illusion & le rêve sont des constantes majeures du théâtre baroque.

Dramaturges baroques : Calderon...

- **Le théâtre classique** : la deuxième moitié du XVII^os.

La tragédie est considérée comme le genre noble par excellence. Elle met en

scène des personnages illustres confrontées à des forces qui les dépassent. Elle est soumise à des règles strictes propres au classicisme et se référant à la tradition d'Aristote (cf V. A). La comédie représente des personnages et des situations beaucoup plus communs. Sa fonction est de faire rire et de corriger les mœurs.

La tragicomédie : La tragi-comédie se situe entre la tragédie et la comédie, elle apparaît dès le XVII^os. Ex de tragi-comédie : *L'Illusion comique* de Corneille (1635).

D) Le théâtre du XVIII^os

Au XVIII^os, la comédie s'inscrit dans l'élan contestataire du siècle. Grâce au théâtre, on critique les privilèges : *Le Mariage de Figaro* (1784) de Beaumarchais. On s'interroge sur la relation maîtres et valets, comme dans *L'île des esclaves* de Marivaux (1725). Les pièces s'orientent aussi vers l'analyse psychologique des personnages et de leurs sentiments..

E) Le théâtre du XIX^os

Le XIX^os offre aussi une production théâtrale très riche, notamment avec le drame romantique.

- **Le drame romantique** : première partie du XIX^os. Le drame romantique s'oppose à la tragédie classique. Le contexte historique complexe de cette période provoque un besoin de liberté : on s'affranchit des règles classiques (règle des trois unités : temps (24h), lieu (un seul) ; on conserve l'unité d'action : une seule intrigue principale).

C'est Hugo qui fixe la théorie du drame romantique dans la préface de sa pièce *Cromwell* (1827).

Le drame romantique permet de jongler avec les registres, d'adopter différents niveaux de langage... Drame romantiques : *Hernani* de Hugo (1830), *Lorenzaccio* de Musset (1834).

- Autres genres dramatiques de l'époque : le **vaudeville** (comédie légère où quiproquos et rebondissements ponctuent la vie des personnages, souvent confrontés à l'adultère. Ex : pièces de Labiche) ; le **théâtre de boulevard** (qui met en scène de façon comique la vie bourgeoise).

F) Le théâtre du XX^os

Au XX^os, les conventions et le langage théâtral ne répondent plus aux modèles traditionnels même si quelques auteurs reprennent les mythes antiques.

Le théâtre du XX^os est plus que jamais soucieux de délivrer un message et veut jouer un rôle primordial dans la réflexion sur la nature humaine.

1) Le théâtre de l'absurde :

Les années 50's voient naître un nouveau théâtre à la tonalité à la fois tragique et comique. Il s'inscrit dans la lignée du « Nouveau Roman ».

Mouvement qui apparaît après la 2nde Guerre Mondiale. Aucune règle n'est prise en compte, pas même celles du langage, décousu pour signifier l'impuissance de l'homme, sa solitude, sa vie tragique.

Les héros deviennent des antihéros évoluant souvent dans le dénuement : ils ne sont plus illustres, mais peuvent être des clochards ou des êtres ordinaires.

Le théâtre de l'absurde **est une réflexion sur la condition humaine et sur les limites du langage humain.**

Dramaturges de l'Absurde : Samuel Beckett (*Fin de partie*, 1957) ; Eugène Ionesco (*Rhinocéros*, 1959).

2) L'adaptation des mythes :

Une partie de la production théâtrale du XX^os reprend les thèmes de l'Antiquité pour les adapter aux circonstances historiques. Les mythes sont des récits à caractère sacré qui révèlent une vérité.

Ex : Antigone (1944) de Jean Anouilh montre les problèmes posés par la revendication de la liberté, elle s'impose comme l'incarnation de toute résistance à la tyrannie.

La Guerre de Troie n'aura pas lieu (1935) de Jean Giraudoux met en scène des personnages de l'Illiade (Homère) pour dénoncer l'absurdité de la violence. Ecrivent entre les deux guerres mondiales, cette pièce est aussi le reflet de la situation en Europe à cette époque.

V. La tragédie et la comédie.

A. La tragédie & le registre tragique.

A l'origine grecque, la tragédie met en scène des personnages et un **chœur** (groupe de personnes qui déclament en dansant des vers destinés à présenter ou à commenter l'action).

La **tragédie antique** s'inspire des mythes ou d'événements historiques. Elle met en scène des personnages confrontés à leur destin.

La tragédie doit inspirer **pitié et terreur**. Le spectateur doit pouvoir se libérer de ses passions grâce à ce qu'il appelle la **catharsis** (le spectacle de la violence et des passions négatives permet au spectateur de s'en libérer).

La tragédie classique :

Les tragédies classiques les plus connues sont *Andromaque* (1667) ; *Britannicus* (1669) et *Phèdre* (1677) de Jean Racine.

Les règles :

La tragédie classique doit comporter 5 actes. L'acte I est celui de l'exposition, les actes II, III et IV servent l'action ; l'acte V est le dénouement.

La règle des 3 unités : l'unité de temps (l'action se déroule en 24h) ; l'unité de lieu (en un seul lieu) et l'unité d'action (une seule intrigue principale).

Le registre tragique :

Le tragique renvoie aussi à une situation violente que l'homme ne peut changer. Le tragique est lié à la mort et au temps qui passe. Le tragique s'exprime par des contradictions, des dilemmes qui trouvent une issue le plus souvent dans la mort.

B. La comédie & le registre comique.

La comédie prend sa source dans l'Antiquité. Elle est elle aussi liée au culte de Dionysos. La comédie antique n'est pas mise en scène comme la tragédie, elle ne comporte ni chœur, ni coryphée (chef du chœur).

Les acteurs représentent des personnages issus de différents milieux sociaux (esclaves, courtisanes, amants...) facilement reconnaissables à leurs costumes et à la couleur de leurs perruques. **Elle a pour but de corriger les mœurs par le rire : « castigat ridendo mores ».**

Dès le XVI^os, elle est marquée par l'influence de la commedia dell'arte.

Le XVII^os apparaît comme un modèle en matière de comédie avec les pièces de Molière (1622-1673). Elle s'affranchit peu à peu des codes imposés au théâtre, même si la structure en cinq actes est encore d'actualité dans certaines pièces de Molière.

Le dénouement est toujours heureux : les méchants sont punis, les bons récompensés. Les personnages sont, pour la plupart, issus de milieux bourgeois, ce qui transparait dans leurs préoccupations : l'argent, la santé... Le souci de vraisemblance est presque toujours respecté.

Le registre comique :

Ce registre est par définition ce qui provoque le rire. Il n'est pas propre au théâtre. Le comique naît d'un effet de décalage, de situations étonnantes et d'un effet de répétition.

5 types de comiques : le comique de langage (jeux sur les mots, quiproquos), le comique de caractère (le personnage est caricatural), le comique de mœurs (on critique le ridicule des mœurs de l'époque), le comique de situation (la situation fait rire), le comique de gestes (gestuelle fait rire).

Autres procédés : l'ironie, la satire, la parodie, la caricature...